

02/10/2020 08:00 1296 LECTURES

LE CREUSOT : L'Association Espoir remet 1.500 € à l'Association des Etudiants Etrangers du Creusot



C'était une première pour l'association chère à la présidente Isabel Rebour.

La trésorière Michèle Chevalier a remis un chèque de 1 500 € à Richard Banahaene, président de la toute récente association étudiante. Etudiant ghanéen Master Computer Vision, il était accompagné ce jeudi de Divine Bakala, étudiante congolaise dans la même filière. Ils ont été reçus par Laëtitia Martinez, conseillère déléguée à l'égalité des droits et à la vie étudiante et Jérémy Pinto, adjoint délégué à la Culture et à la citoyenneté.

Isabelle Jannot et Riad Boulaares, du service médiation, présents également au petit salon de l'Hôtel de Ville, ont joué un rôle prépondérant pendant la période du confinement. Cette période difficile pour tous, l'a été encore plus pour les nombreux étudiants étrangers, coupés de leur famille et dans l'impossibilité de retourner dans leur pays.

L'accompagnement de la Ville s'est concrétisée entre autres par le portage de paniers repas aux étudiants, avec le concours de l'Epicerie Solidaire et d'habitants du Creusot et de Torcy.

Tour à tour, Jérémy Pinto et Laëtitia Martinez rappelleront l'attachement de la ville à son campus universitaire, un site à taille humaine qui facilite les échanges entre les étudiants et leurs interlocuteurs. Avec une quarantaine de nationalités, il démontre son caractère international. Et en cette période sanitaire compliquée, aggravant également l'isolement et la précarité étudiante, la Ville et les associations se sont mobilisées pour accompagner au mieux des étudiants coupés de tout.

La solidarité est dans l'ADN de la Ville, comme elle l'est pour l'association Espoir. Chaque année, par la vente de grilles réalisée par ses adhérents ou déposées dans les commerces, des bénéfices sont réalisés et redistribués à des associations de bienfaisance. Cette année, en raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de remise collective de chèques aux associations, précise Isabel Rebour. Et malgré cela, nous avons réalisé autant de bénéfices qu'en 2019. Les associations suivantes ont reçu ou recevront un chèque de l'association Espoir : Cœur et Santé, Centre de soins infirmiers, Association des étudiants étrangers du Creusot, Restos du Cœur, Croix-Rouge, Maladie infantile (Curie), Réseau Pré ré diab, Aveugles et Malvoyants, SPA.

J.S.

